

Charte des éditeurs

À l'initiative d'un groupe d'éditeurs, l'agence a élaboré en 2005 une charte de l'édition en concertation avec l'État, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans un contexte de qualification des différents maillons de la chaîne du livre, cette charte a pour but de :

- clarifier les choix et engagements des éditeurs ;
- renforcer la cohésion entre éditeurs professionnels en Rhône-Alpes ;
- favoriser l'identification collective d'une profession auprès des partenaires culturels, institutionnels, politiques et économiques ;
- contribuer au développement en Rhône-Alpes du patrimoine culturel, artistique, social, par la production et diffusion d'ouvrages.

Dernière édition : 18 févr. 2019 à 11:11

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/edition/ressources-pour-l-edition/charte-des-editeurs-5c6a84bb86ea0>